

# Au fil du Vernisson



MAGAZINE MUNICIPAL  
SEPTEMBRE 2020 | N°1





## ÉDITO

La nouvelle mandature a bel et bien commencé pour les six prochaines années, même si j'ai dû défendre le choix des Nogentais pour mon équipe au Tribunal administratif. Le verdict du Juge confirme notre élection ! Nous allons pouvoir continuer la réalisation de nos engagements dans la sérénité.

Le contexte sanitaire a limité nos actions mais nous avons su mettre en place nos premières décisions. Nous nous sommes concentrés sur l'entretien des espaces verts, la propreté du centre bourg et du Baugé. A l'automne, nous aurons un programme de plantation de plus de 300 arbres et arbustes pour redonner cette image « Village de l'arbre » à notre commune.

L'arboretum reste une de nos préoccupations et des incertitudes pèsent sur 2021 ! Malgré tout, un programme riche d'animation est proposé et de gros efforts sont faits. Je remercie le Président de notre communauté de communes, Monsieur Albert Février, de m'avoir permis d'être élu Vice-Président à l'environnement, au développement durable y compris l'arboretum. J'aurai à cœur de défendre cet écrin de verdure, qui relève du patrimoine forestier, véritable poumon touristique de l'est du Gâtinais. Malgré mon fort attachement au monde associatif, j'ai dû annuler un bon nombre de manifestations.

Seule exception, avec notre fête de la musique, tout en respectant les barrières sanitaires.

Le nouvel emplacement du marché est un franc succès. Les Nogentais ont découvert les nouveaux aménagements : un grand espace de vente, du stationnement et même des bancs pour se reposer. Parallèlement j'ai voulu soutenir nos commerçants locaux en faisant bénéficier d'un bon d'achat de 10 € à chaque Nogentais, cette opération fut un succès et a sans doute permis à certains de redécouvrir nos produits locaux.

La prévention, la sécurité des Nogentais mobilisent toute notre attention. Nous vous avons distribué un livret « DICRIM » qui est la première étape du Plan Communal de Sauvegarde, avec les gestes de base à appliquer en cas d'accident, d'incendie, de canicule, d'épidémie,... La rentrée devra faire l'objet de l'attention de tous avec l'application des gestes barrières, parfois contraignants, mais nécessaires pour endiguer la maladie afin de ne pas connaître un nouveau confinement. Ce serait dramatique pour notre économie et l'apprentissage de nos enfants à l'école. Je compte sur la responsabilité de chacun pour réussir ce défi.

Malheureusement ces derniers mois nous avons aussi constaté des incivilités et un incendie volontaire en plein centre ville qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques. Nous terminons l'aménagement d'un nouveau bureau pour la police municipale où nous pourrions accueillir un nouvel agent. Il aura aussi en charge le déploiement des caméras de surveillance. Nous avons fait une campagne de sensibilisation aux stationnements irrespectueux avant d'arriver à la verbalisation. Nous continuerons à veiller à ce respect pour le bien du mieux vivre ensemble.

Je vous souhaite un bel automne et vous donne rendez-vous à notre spectacle de fin d'année si les conditions sanitaires le permettent.

**PHILIPPE  
MOREAU**

## SOMMAIRE

Les commissions municipales.....	3	L'union musicale.....	5
La communauté de communes.....	3	L'APE.....	5
Espace vert.....	4	Les marchés de Nogent.....	6
Opération bons solidaires.....	4	Les étangs de Nogent.....	7
Concours photos.....	4	Petalert.....	7
Associations nogentaises.....	5	Agenda.....	8



## LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions communales sont des instances consultatives. Elles permettent de préparer les délibérations qui doivent être prises au conseil municipal. Une commission peut être créée pour une durée limitée sur un dossier particulier. La commission examine, étudie les questions. Elle peut inviter des personnes qualifiées non élus. Puis elle émet un avis, formule des propositions

A Nogent, chaque membre du conseil est membre d'au moins quatre commissions. Le maire préside les commissions, et peut déléguer à cet effet un adjoint au maire ou un conseiller municipal. Les réunions des commissions donnent lieu à l'établissement d'un compte-rendu sommaire. Chaque compte-rendu est à disposition des conseillers municipaux uniquement à usage interne. Les séances des commissions permanentes et spéciales ne sont pas publiques sauf décision contraire du maire et de la majorité des membres de la commission concernée.

Liste des commissions établies pour ce mandat : Affaires scolaires, Finances, Citoyenneté, Activités économiques, Travaux, Eau / Assainissement, Intergénérationnel, Communication, Vie culturelle, Espaces verts, Urbanisme et aménagement du territoire, Plan Communal de Sauvegarde, Personnel communal, Optimisation foncière, Transition écologique, Associations / Manifestations, Sécurité

Sur le site de la commune vous trouverez le descriptif de chacune d'elle : [https://www.nogentsurvernison.fr/commissions-municipales\\_fr.html](https://www.nogentsurvernison.fr/commissions-municipales_fr.html)

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) tient une place à part

La transversalité est importante. Les travaux sont très en lien avec l'urbanisme, comme avec la question de l'eau-assainissement, entre autre. Il en est de même entre la vie culturelle et les associations-manifestations.

On peut continuer à décrire ainsi les liens entre les commissions. Cette imbrication implique une mise en commun importante qui passe par le dialogue.

## La CCCFG : SAVEZ-VOUS VRAIMENT QUI ELLE EST ?



### POURQUOI appartenir une communauté de communes ?

La communauté de communes permet aux communes-membres de gérer en commun des activités ou des services publics. L'intercommunalité est l'opportunité pour les communes de mutualiser leurs moyens (financiers, techniques, humains,...) pour gérer ensemble certaines compétences.

### QUI la compose ?

La CCCFG regroupe 38 communes. C'est le résultat de la fusion de 3 communautés de communes du Bellegardois, de Lorris et de Châtillon-Coligny. Elle regroupe 56 délégués communautaires appartenant aux 38 communes dont le président et 10 vice-présidents qui dirigent chacun une commission. Philippe Moreau est vice-président en charge de l'environnement et du développement durable (y compris l'Arboretum des Barres). 4 conseillers municipaux de notre commune siègent au conseil communautaire : Philippe Gillet, Jean-Luc Picard, Maryse Tripier, Stéphanie Wурpillot. Sylvain Galopin, Sophie Malgouris sont suppléants.

### QUE gère-t-elle exactement ?

- Le réseau d'éclairage public : gestion, entretien et extension
- La voirie
- L'Espace des Étangs : entretien et gestion
- La zone Artisanale « Près la Forêt »
- Le RAM (Relais Assistante Maternelle) et de la Halte-Garderie
- Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) : aménagement et gestion
- Le service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) : mise en œuvre, suivi, révision
- Le plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat (PLUIH) : élaboration, approbation, suivi, modification et révision.

### COMMENT tout cela est-il financé ?

Le budget est établi à partir

- des recettes fiscales (cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation, taxes foncières, taxe
- d'enlèvement des ordures ménagères...)
- des dotations de l'Etat
- des subventions des Collectivités territoriales (Conseil Général et Conseil Régional) et de l'Etat
- des participations des Communes
- des revenus du patrimoine (location de bâtiments, vente de terrains à bâtir...)

### OÙ prendre contact et trouver des informations ?

Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais  
155, Rue des Erables - B.P. 7 - 45260 LORRIS - 02 38 92 31 11  
<https://www.comcomcfg.fr>

## ESPACE VERT

La Mairie de Nogent sur Vernisson a tenu son engagement concernant l'entretien des fossés et des espaces verts au sein même de son village et du Baugé ...

Les fossés, en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau et de leurs orientations.

En zone urbaine, la grisaille et la minéralité dominent. Béton, asphalte, constructions... ne laissent plus beaucoup de place à la nature pourtant si importante pour le bien-être des citoyens et pour la sauvegarde des écosystèmes où vivent de nombreux animaux. Pourtant, faire une place à la biodiversité est à la portée de chacun !

Pour cela, il faut aider cette biodiversité. Les friches font partie prenante de notre patrimoine et permettent de créer des prairies favorables aux pollinisateurs sauvages. La faune et les écosystèmes par définition, éphémères, ne doivent pas être dénaturés par les interventions humaines. On ne conserve pas la flore d'une friche en la figeant, il faut la faire vivre et laisser le temps au temps, arbres cassés et herbes hautes sont alors essentiels.

Il est important que certains terrains du centre de Nogent et du Baugé conservent des friches contrôlées avec des tontes distinctes pour favoriser cette biodiversité.



## CONCOURS PHOTOS

Participez au premier concours photo organisé par la commission Vie culturelle de la municipalité et remportez le trophée !

Vous photographiez Nogent en le regardant avec un oeil nouveau dans le cadre du thème "village et nature" entre le 1er septembre et le 31 décembre 2020.

Le concours est réservé aux photographes amateurs de tous âges qui sont répartis en 3 catégories :

- Catégorie jeune : moins de 10 ans.
- Catégorie ado : de 11 à 17 ans.
- Catégorie adulte : plus de 17 ans.

Il est ouvert aux habitants de Nogent et communes avoisinantes. Les photographies seront exposées à la médiathèque et soumises au vote du public entre le 5 janvier 2021 et le 16 janvier 2021.

## OPÉRATION BONS SOLIDAIRES

Cette opération a pour objectif de soutenir l'économie locale suite au confinement et à l'épidémie de la COVID-19. De ce fait, il n'y a pas de condition de ressources. Le conseil municipal du 3 juillet 2020, l'a approuvé à l'unanimité.

Cette opération étant valable jusqu'au 31 octobre 2020, n'hésitez pas à venir récupérer vos bons en mairie, en vous munissant d'une attestation de domicile et livret de famille.

À ce jour

**1 779 BONS**  
ont été distribués représentant



**532 FOYERS,**



soit **70 %**  
**de la population**



(calcul basé sur l'indice INSEE 2015 : 2551 habitants).

**Concours photos 1ère édition**

**Thème village et nature**

organisé par la commission Vie culturelle de la municipalité

1er septembre - 31 décembre 2020

**REGARDONS NOGENT AVEC UN Oeil NOUVEAU**

CONCOURS RÉSERVÉ AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS DE TOUTS ÂGES  
OUVERT AUX HABITANTS DE NOGENT ET COMMUNES AVISINANTES  
PHOTOGRAPHIES EXPOSÉES À LA MÉDIATHÈQUE ET SOUMISES AU VOTE DU PUBLIC  
DU 05 JANVIER 2021 AU 16 JANVIER 2021

RÈGLEMENT [WWW.NOGENTSURVERNISSON.FR](http://WWW.NOGENTSURVERNISSON.FR) RUBRIQUE AGENDA



## ASSOCIATIONS NOGENTAISES

Les nombreuses associations nogentaises font leur rentrée malgré la circulation persistante du virus ! Adoptant les préconisations du gouvernement et pour les associations sportives, appliquant des protocoles établis par leur fédération, les retrouvailles sportives ou non peuvent avoir lieu.

Nous vous invitons à reprendre contact avec elles pour connaître les dispositifs mis en place (adaptation des séances, matériel à apporter, etc.). Vous retrouvez les informations sur le site à cette adresse :

[https://www.nogent-survernisson.fr/associations-nogent-sur-vernisson-45\\_fr.html](https://www.nogent-survernisson.fr/associations-nogent-sur-vernisson-45_fr.html)

Reprendre des activités pour le bien-être est essentiel même si les gestes sont différents ! Toutes les associations pourront s'exprimer dans ce magazine municipal pour témoigner de leur activité si elles le souhaitent. Dans ce premier numéro, l'APE (Association des parents d'élèves) et l'Union musicale Nogentaise.



## L'UNION MUSICALE

de Nogent-sur-Vernisson est composée de 22 musiciens qui ont le plaisir de se réunir deux fois par semaine pour répéter ensemble : le mercredi de 18 h 00 à 19 h 00 et le vendredi de 20 h 30 à 22 h 00.

Le recrutement est ouvert à tous musiciens volontaires pour se joindre au groupe et mettre au point un répertoire régulièrement renouvelé. Une formation musicale a rouvert ses portes au sein de l'Union Musicale. Les cours sont dispensés gratuitement par des professeurs bénévoles (Prévoir 15,00 € pour l'achat de la méthode de solfège).

Actuellement, la formation musicale accueille 14 élèves. Les inscriptions peuvent se faire dès le CE1. Les instruments enseignés sont : corne, trompette, clairon, clarinette, saxophone, tambour. Cette année a été particulière à cause de la crise sanitaire. Toutes les sorties ont été annulées. Nous avons seulement eu le plaisir de participer à « La Fête de la Musique » à Nogent-sur-Vernisson organisée par la Municipalité. Après cette période inédite, les cours reprendront en septembre. Les répétitions ont recommencé dès la mi-août et ce, dans l'espoir de pouvoir présenter aux Nogentais le concert de fin d'année pour la Sainte Cécile. Le programme en sera modifié compte tenu de la Covid 19 qui nous a privés de répétitions. Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'Union Musicale de Nogent-sur-Vernisson, contactez soit le Président, Mr Michel Fouasnon au 06 33 51 54 29 ou le Chef de Musique, Mr Jean-Paul Corde au 06 56 83 34 75.

Notre année a été endeuillée par le décès de Max Riglet, notre ancien chef qui nous a quittés le 14 août 2020. Nous nous sommes rassemblés au cimetière le 19 août pour rendre un dernier hommage à Max, qui a relancé l'Union Musicale en 1963 alors qu'elle était restée en veille depuis 1950. Il a dispensé des cours à de nombreux musiciens, dont certains sont encore sur les rangs aujourd'hui. En 2003, pour fêter ses 40 ans de direction sans interruption, la salle de musique située au 10 rue Aristide Briand a été nommée : Salle de musique Max Riglet. Comme sur cette plaque, son souvenir restera gravé dans la mémoire collective de Nogent-sur-Vernisson.

*Aline Corde, secrétaire de l'UMNV*



## L'APE Association des Parents d'élèves de Nogent-sur-Vernisson,

regroupe des parents bénévoles qui œuvrent pour les enfants des écoles Nogentaises.

Tout au long de l'année, nous organisons diverses actions dont les bénéficiaires sont en partie reversés aux écoles pour financer des sorties, voyages scolaires et matériels pédagogiques.

Certaines de nos actions nous permettent de faire des bénéfices, tels que : le loto, la kermesse, les objets sérigraphiés, la vente de chocolats et de sapins. D'autres sont offertes aux enfants et parents, tels que : la



boum du carnaval, le goûter de Noël en lien avec la mairie, Halloween avec d'autres associations et la mairie. Nous participons également à l'après-midi jeux du 14 juillet.

Pour toutes ces actions nous avons besoin de l'aide des parents. Nous recherchons également des parents voulant s'investir dans l'association et en faire partie.

*Christelle Metura,  
présidente APE  
apenogent@yahoo.fr*

# LES MARCHÉS DE NOGENT



## LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché a lieu chaque jeudi matin sur la place de 9 h à midi, toute l'année.

**Plusieurs commerçants vous accueillent et chaque semaine vous retrouvez :**

M. Bonneau de la "rôtisserie du marché" (St Maurice-sur-Aveyron) propose des poulets grillés, du porc, des andouillettes, des pommes de terre et des œufs frais.

Jean-Marc Saillant, torréfacteur itinérant de la société "Le père et grain" (Montargis) propose son café torréfié artisanalement par ses soins.

M. Ali Tobdji vend différents fruits et légumes.

L'exploitation familiale GAEC Liger-Leguay, située à Dampierre-en-Burly est présente et Benoît vous fait découvrir leur production (légumes, pommes, plants de légumes et fleurs).

M. Akli Moulahcene quant à lui vend des vêtements.

Madame Christiane Bouchette vient aussi de St Maurice-sur-Aveyron et propose des fromages frais (fromage blanc, crème fraîche, lait cru) Elle produit et affine son chèvre et son brie, le reste vient des halles de Rungis.

**Ponctuellement, vous retrouverez aussi :**

Jérôme Lemitre, de Sully-sur-Loire, pour vous proposer des olives et fruits secs.

La société ADM vous propose ses services d'agencement, et menuiserie bois, PVC et alu.

Le miel du Gâtinais élaboré par Pascale Bouillet de Feins en Gâtinais.

Enfin, "Les serres de la Denisière", d'Oussoy-en-Gâtinais propose des plants de fleurs et de légumes divers.



## LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

**VOUS CHERCHEZ DES PRODUITS LOCAUX, DES PRODUITS DE SAISON ?**

C'est au "marché des producteurs de pays" que l'on trouve ce type de produits.

Il s'agit d'une initiative des Chambres d'agriculture qui a été reprise par le conseil municipal de Nogent en 2007.

Depuis, ce type de marché réunit des producteurs locaux engagés et qui respectent les bonnes pratiques.

En ces temps de Covid, les consommateurs sont à la recherche de proximité, de goûts, de qualité et de contact direct avec le producteur. Il était donc important de reprendre le chemin du marché.

Ainsi chaque deuxième dimanche, entre avril et octobre, ils peuvent retrouver par exemple les lentilles, le quinoa ou les pois de M. Mme Roussial (Nancray-sur-Rimarde), arrosés du vin de Cindy Mellot (Coteaux du Giennois) qui accompagnera aussi très bien les fromages de chèvre de chez Loiseau (St-Gondon). Un peu de miel de la maison Bouillet sera bienvenu également (Feins-en-Gâtinais) ou alors, des cerises de chez Brunet (.....).

Mais avant cela, il faudra bien se laver les mains avec les savons au lait d'ânesse fabriqués par Alexandra Laurent-Claus (Oussoy-en-Gâtinais)



Quelques fleurs agrémenteront le tout avec la production des serres de la Denisière (Oussoy-en-Gâtinais). D'autres producteurs, productrices peuvent contacter la mairie pour toutes informations et élargir l'éventail des produits proposés.

Mairie : 02 38 97 60 53  
accueil.ngv@wanadoo.fr

## LES ÉTANGS DE NOGENT

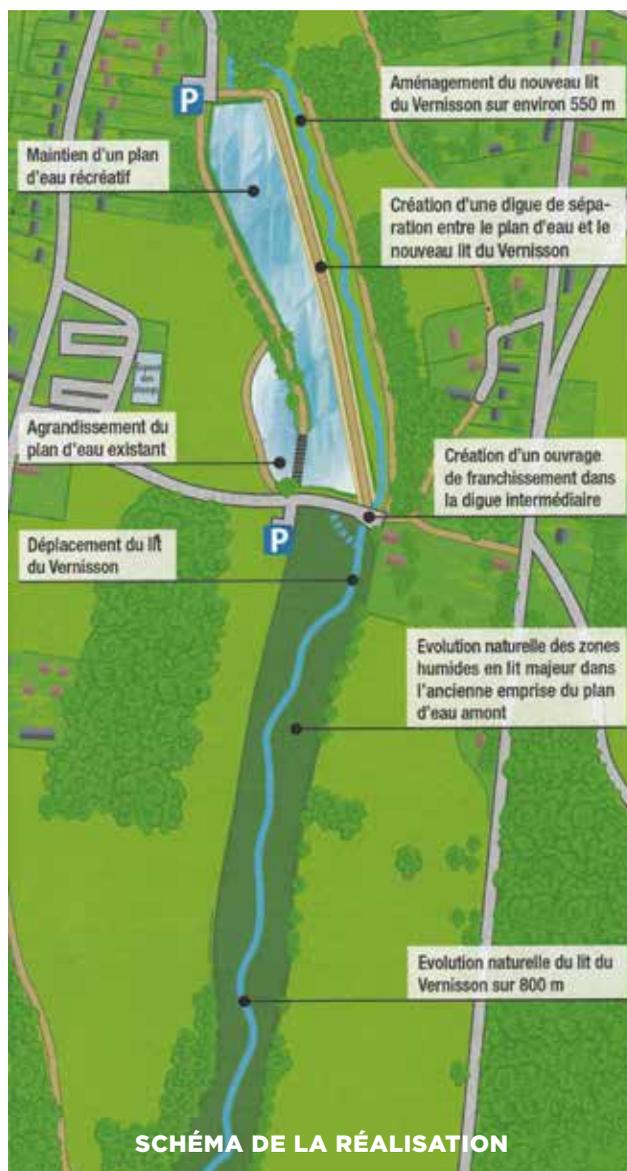
Sur le terrain de la commune deux étangs tiennent une place importante. L'un dans le quartier du Baugé, est un étang de loisirs qui se prête à la promenade, au pique-nique, ... mais aussi à la pêche (carte obligatoire). L'amélioration de l'aménagement est prévu dans le cadre de ce mandat. L'autre étang situé près du centre bourg, suscite un grand engouement ! Jusqu'en 2017, nous parlions des étangs...

Petit historique : entre 1960 et 1990, des travaux hydrauliques ont transformé le Vernisson. En 1960, deux bassins d'écroulement des crues sont créés. Puis ils sont devenus étangs de loisirs. Toujours remplis, ils ne pouvaient plus stocker d'eau. La crue de 2016 a fait quelques dégâts dans les maisons mitoyennes ! De plus l'eau du Vernisson entrant ne ressortait plus de ces bassins, rompant la continuité du cours d'eau. Il fallait prendre une décision : vidange des plans d'eau pour observer le profil du Vernisson.

La première étape a été de vider les deux plans d'eau en 2017. Ensuite, l'étang amont sera aménagé en zone d'expansion de crues. Puis l'étang aval sera agrandi, et les matériaux récupérés seront utilisés pour monter une digue entre le nouveau lit du Vernisson et le nouveau plan d'eau. Un passage sera créé pour la circulation des espèces piscicoles et des sédiments.

Des aménagements complémentaires permettront de s'approprier le nouveau site. Les travaux, retardés dans un premier temps, ont commencé en août 2020 pour 4 à 5 mois.

<https://www.epageloing.fr>

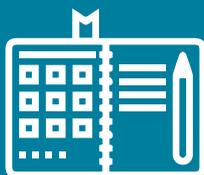


### QUE FAIRE SI ... je trouve un animal errant ?

Il peut vous arriver de trouver un animal errant sur le bord d'une route ou sur un trottoir mais que faire alors ? Essayez de l'attraper afin qu'il ne se mette pas en danger sur la route en étant bien sûr très prudent. Un animal blessé ou apeuré peut se montrer agressif. Si vous n'y parvenez pas, prenez-le en photo. Une fois en votre possession, assurez-vous qu'il ait de l'eau et de la nourriture à disposition puis :

- dans un premier temps, vous devez savoir si l'animal est identifié par un tatouage ou une puce électronique. Adressez-vous à la mairie ou demandez à un vétérinaire, ils sont équipés de l'appareil qui pourra lire la puce. Si l'animal est tatoué, contacter l'ICAD (Identification des Carnivores Domestiques) au 0810 778 778 ou via leur site Internet <https://www.i-cad.fr/> (rubrique perdu/trouvé)
- que l'animal soit identifié ou pas, contactez la mairie de votre commune pour les informer que l'animal est en votre possession. Si vous ne pouvez pas garder l'animal avec vous, la mairie dispose d'un local pour le prendre en charge et le nourrir avant de contacter un refuge ou la fourrière.
- si vous pouvez garder l'animal avec vous, déposez des annonces pour rechercher les propriétaires sur les réseaux sociaux et sur le site pet alert spécialisé dans la recherche d'animaux disparus : <https://www.petalert.fr/fr-fr> ou la page Facebook pet alert. Il est aussi possible de déposer des affichettes chez les commerçants.

# AGENDA



Sous toute réserve en raison de la crise sanitaire : renseignez-vous avant !

**RAPPEL : les assemblées générales d'association sont ouvertes à tous, adhérents ou non.**

## 29 SEPTEMBRE - 10 OCTOBRE

Exposition sur le Plan local d'urbanisme intercommunal - habitat ou PLUIH. Nous sommes tous concernés par notre territoire, son aménagement : venez le découvrir à la médiathèque

## 3 ET 4 OCTOBRE

Journées de l'arbre - Arboretum des Barres

## 5 OCTOBRE

Assemblée générale Cowboy Country, 19 h - Château

## 10 OCTOBRE

Assemblée générale FNACA - Maison des Associations

## 13 - 31 OCTOBRE

Exposition des travaux des élèves suite au projet ACTe « Arbrissime ». Les élèves de l'école ont travaillé avec une artiste, Héroïse Pierre-Emmanuelle pendant plusieurs mois autour de l'arbre et le résultat est exposé à la médiathèque.

## 24 OCTOBRE

Assemblée générale Club Pétaque - Maison des Associations à 18 h 30

## 24 OCTOBRE

"Mille Lectures Autrement" : parcours dans la littérature belge, par

CICLIC - venez écouter à la médiathèque des parties de récits lus à haute voix par un professionnel.

## 21 OCTOBRE

Animation vacances scolaires (thème à venir) ; sur inscription et ça se passe à la médiathèque.

## 3 NOVEMBRE 2020

## 2 JANVIER 2021

Exposition « Trésors en Loiret : un patrimoine aux multiples visages » - Médiathèque

## 08 NOVEMBRE

Comité de Jumelage « Venez goûter la Roumanie » - Maison des Associations

## 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice 14-18 à Pressigny

## 15 NOVEMBRE

Marché de Noël de l'Amicale des Pompiers - Gymnase

## 20 NOVEMBRE

Assemblée générale Rando des Rivières, 18 h - Maison des Associations

## 21 NOVEMBRE

Concert de la Sainte-Cécile avec l'Union Musicale, 20 h 30 - Espace des Etangs

## 22 NOVEMBRE

Repas de la Sainte Cécile avec l'Union Musicale, 13 h - Espace des Etangs

## 26 NOVEMBRE

Assemblée générale Club de Gym, 18 h 30 - Maison des Associations

## 29 NOVEMBRE

"Vide Ta Chambre" avec le Syndicat d'Initiative - Gymnase

## 4 DÉCEMBRE

Assemblée générale UCN, 18 h 30 - Maison des Associations

## 5 DÉCEMBRE

Commémoration et hommage aux morts pour la France en Algérie

## 4 ET 5 DÉCEMBRE

Téléthon - Gymnase

## 11 ET 12 DÉCEMBRE

Concert Gospel offert par la Municipalité, 20 h 30 - Espace des étangs

## 18 DÉCEMBRE

Spectacle pour les enfants - Espace des étangs

## 31 DÉCEMBRE

Réveillon organisé par Cowboy Country - Maison des Associations

## CONTACTS :

MAIRIE / 17 bis, rue Aristide-Briand  
45290 Nogent-sur-Vernisson  
02 38 97 60 53 /  
accueil1.ngv@orange.fr

[www.nogentsurvernissin.fr](http://www.nogentsurvernissin.fr)

 <https://www.facebook.com/nogentsurvernissinmairie>

 [www.instagram.com/villagedelarbre](http://www.instagram.com/villagedelarbre)  
panneau pocket : [www.nogentsurvernissin.fr/panneaupocket\\_fr.html](http://www.nogentsurvernissin.fr/panneaupocket_fr.html)

Au fil du Vernisson - le magazine municipal de Nogent-sur-Vernisson  
Directeur de la publication : Philippe Moreau.  
Rédaction : Commission Communication  
maryse.tripier@nogentsurvernissin.fr  
Réalisation graphique - mise en page : Noémie Perrier  
Imprimé sur papier recyclé certifié FSC : Improffset Châtillon-Coligny

---

## TRIBUNE - GROUPE OPPOSITION

Le groupe n'a pas communiqué de texte

---